

ENQUETE 2019 - Quels acteurs et quelles actions sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) en Nouvelle-Aquitaine ?

PRÉSENTATION

Cette enquête avait pour objectif de mieux connaître les acteurs impliqués sur la thématique des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, pour être à même de mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins, de valoriser les actions déjà mises en œuvre, de mettre en place une veille efficace sur le périmètre régional et d'améliorer collectivement les pratiques de gestion de ces espèces. Les éléments apportés par les réponses à cette enquête orienteront l'élaboration du volet Espèces exotiques envahissantes de la future stratégie régionale de biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.

CONTEXTE

Les EEE sont reconnues comme l'une des causes majeures de perte de la biodiversité au niveau mondial. Dans le cadre des engagements pris par la France pour préserver cette biodiversité, le ministère de la Transition écologique et solidaire a notamment élaboré une stratégie nationale relative aux EEE : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/17039_Strategie-nationale-especes-exotiques-invahissantes.pdf

La DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine souhaitent décliner avec les acteurs régionaux cette stratégie au niveau régional, dans le cadre de la future Stratégie Régionale de Biodiversité (SRB).

Un groupe de travail dédié a été mis en place afin de mener la réflexion sur le volet « stratégie régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes » qui sera donc défini dans le cadre général de la Stratégie Régionale de Biodiversité conduite par la Région et l'Etat.

Ce groupe de travail a souligné un manque de connaissance des acteurs et des actions mises en œuvre sur le terrain à différentes échelles du territoire régional. Il a souligné la nécessité de développer un réseau d'acteurs de terrain afin de mieux surveiller et lutter contre ces espèces.

DUREE DE L'ENQUETE

L'enquête a été mise en ligne le 23 septembre 2019. Elle est toujours accessible actuellement.

LES QUESTIONS POSEES

L'enquête s'est intéressée au profil des répondants, aux actions relatives à la gestion des EEE et à leur valorisation, aux espèces concernées et aux milieux suivis. La dernière partie visait à recueillir les attentes et les besoins des personnes ayant répondu.

Profil répondant

Nom et Prénom

Fonction

Structure/Organisme

Siège de la structure (ville/département)

Mail

Votre adresse mail nous permettra de vous envoyer les résultats de l'enquête.

Vos actions

> Quelles actions relatives aux EEE portez-vous ?

Veille, suivis, inventaires

Travaux de gestion

Mutualisation des connaissances, des expériences, mise en réseau

Communication, sensibilisation,

Formation

Etudes scientifiques, expérimentations

Aucune

Autre :

> Vos actions sont-elles valorisées sur un site internet ?

Oui / Non

Si oui, merci de préciser l'adresse du site internet

> Par d'autres médias ?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

> Sur quel(s) milieu(x) vos actions portent-elles ?

Milieux aquatiques

Milieux terrestres (hors littoral)

Milieux littoraux

Milieux marins

Autre :

> Dans la mesure du possible, merci de préciser ces milieux

> Quel est votre périmètre d'intervention (département, bassin, collectivité,...) ?

Les espèces

> Quelles sont les espèces végétales et/ou animales pour lesquelles vous effectuez des suivis et des actions de lutte ?

Mammifères

Oiseaux

Reptiles

Amphibiens

Poissons

Crustacés

Insectes

Mollusques (eau douce/marin)

Coraux, échinodermes, éponges, hydraires ...

Vers / Annélides

Flore

Fonge

> Dans la mesure du possible, merci de préciser ces espèces

Exemple : flore (*Egeria densa* ...), ...

Identification des attentes et des besoins

> Cochez si vous êtes intéressés par l'action

Mise à disposition d'outils de connaissance (clés de détermination, listes hiérarchisées d'espèces, fiches alerte, réglementation, cartes de répartition, cartes dynamiques, ...)

Mise à disposition d'outils de saisie pour inventaire (fiches terrains, tableur Q GIS, ...)

Mise à disposition d'outils pour la veille (diffusion de procédure d'échange, procédure de détection précoce / alerte, ...)

Accompagnement technique, conseils pour la gestion/ lutte

Formation (reconnaissance botanique, réglementaire, ...)

Mise à disposition d'outils de communication – sensibilisation

Mise en réseau, mutualisation des retours d'expériences

> Souhaitez-vous exprimer d'autres besoins, attentes ?

Vous avez la parole

Commentaires, remarques que vous jugez utiles ...

LES RESULTATS

>>> Profil répondant

41 réponses individuelles

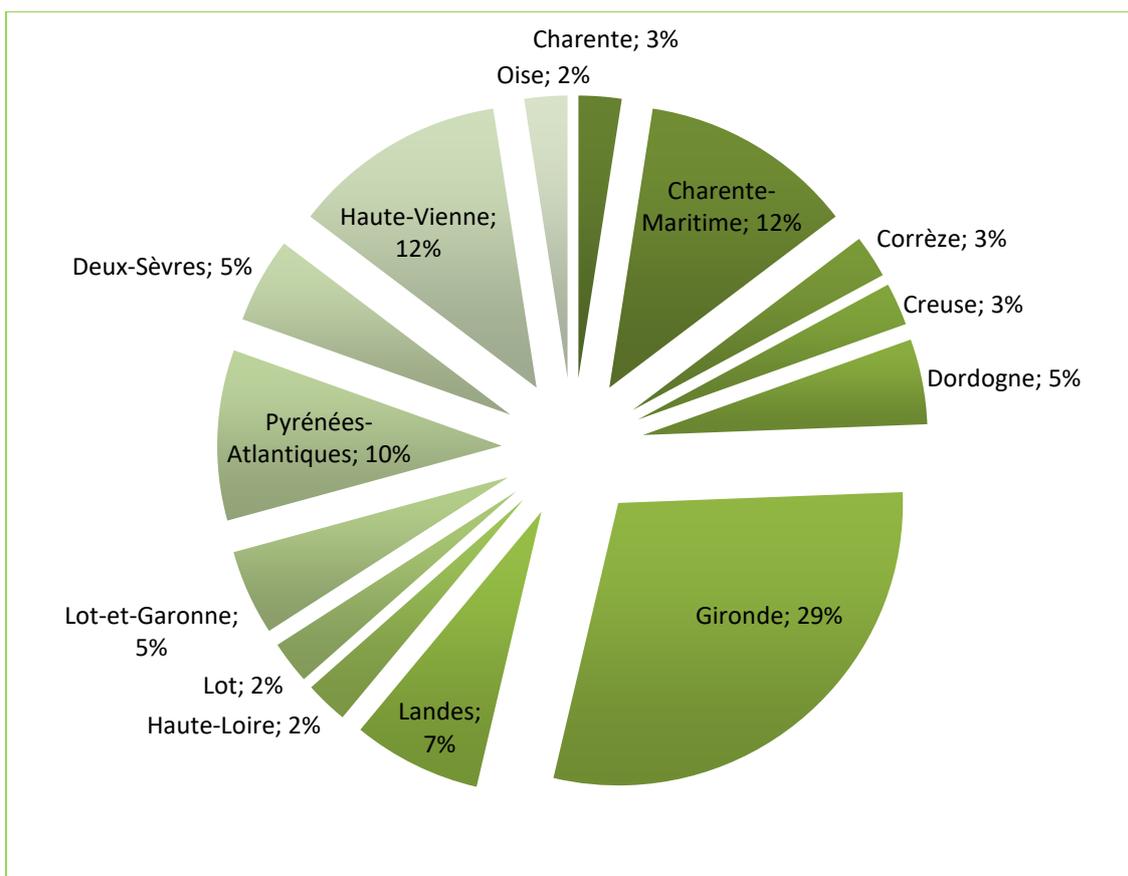
Chargé(e) de missions, animateur, responsable pédagogique, chargé(e) de projet, technicien de rivière, coordinateur technique, naturaliste, expert indépendant, élu, directeur(trice), encadrant technique ...

Des acteurs diversifiés

CDC Aunis Sud, CPIE de la Corrèze, FREDON Limousin, RNN de la Frayère d'Alose, CDC Aunis Atlantique, Département 17, CBNSA, FDGDON Haute Vienne, PNR Périgord Limousin, PNR Landes de Gascogne, Limousin Nature Environnement, Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, CEN Aquitaine, l'Escuro-CPIE des Pays Creusois, Environat, SMBV Lacs du Born, ARU16, Expertises Naturalistes, CBN Massif central, Société entomologique du Limousin, Bordeaux Métropole, Institution Adour, INRA, SMETAP Rivière Dordogne, AAPPMA de Biscarrosse, Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin, SARL LUCANE (Artisan du Patrimoine naturel), Association EcoGIS, GERE Ingénieurs Ecologues, CDC du Thouarsais, Syndicat Mixte de la vallée du Thouet, Réserve Ornithologique du Teich, SM Vienne Gorre ...

Une couverture régionale

38 réponses provenant de structures dont le siège social se situe en Nouvelle-Aquitaine et 3 réponses hors région (Haute-Loire, Lot, Val d'Oise). On notera l'absence de réponses sur le département de la Vienne.



>>> Les actions

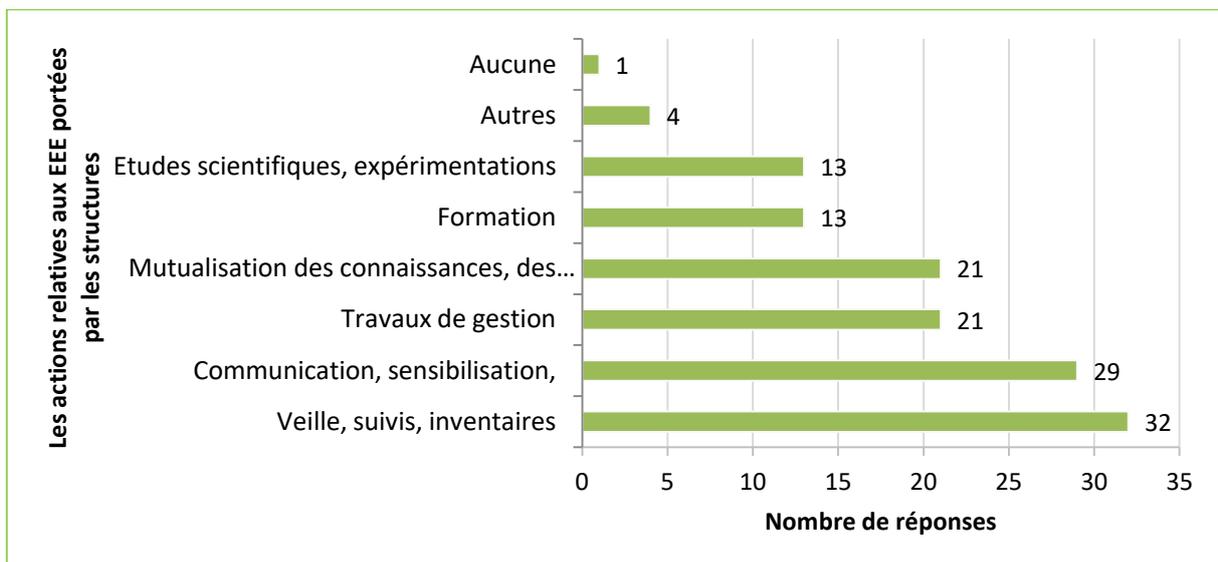
Les actions relatives aux EEE portées par les structures

Les personnes pouvaient indiquer plusieurs réponses.

Les actions portées concernent majoritairement la veille, les suivis et les inventaires (78%), la communication et la sensibilisation (70,7%), les travaux de gestion (51,2%), la mutualisation des connaissances et des expériences (51,2%). La formation (13 %), les études scientifiques et les expérimentations (13 %) arrivent en second plan.

4 autres actions réalisées par certains acteurs ont été indiquées en complément :

- Financement de la lutte
- Recensement GPS de le Jussie sur le Domaine Public Fluvial du Département de la Charente Maritime et arrachage de la jussie par les équipes d'exploitations
- Accompagnement des gestionnaires dans la rédaction de leur plan de gestion
- Production de référentiels : liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes, guide des plantes exotiques envahissantes, etc.



La valorisation des actions

Près de la moitié des acteurs ont indiqué valoriser leurs actions sur un site internet. Voici les sites recensés (*certaines sites ont été cités à plusieurs reprises*) :

- [Communauté de communes Aunis Sud](#)
- [Communauté de commune du Thouarsais](#)
- [FREDON Limousin](#)
- [Lacs médocains](#)
- [LIFE CROAA](#)
- [OAFS](#)
- [OFSA](#)
- [ORENVA](#)
- [Plantes exotiques envahissantes Limousin](#)
- [Vallée du Thouet](#)

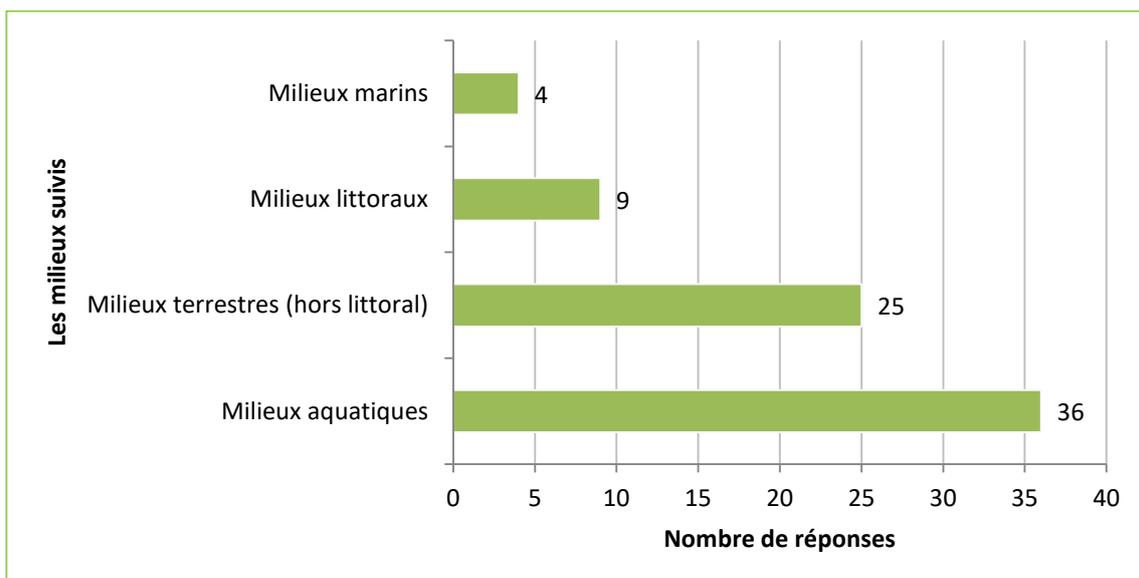
Près de la moitié des répondants ont indiqué valoriser leurs actions par le biais d'autres médias :

- Les réseaux sociaux (Facebook ...)
- La presse locale
- Le journal communautaire
- Le rapport d'activités
- Les lettres d'informations
- Les Bulletins de Santé du Végétal
- Les reportages tv
- La radio
- Les rapports d'études disponibles en ligne
- Les publications papier dans des revues spécialisées, les publications scientifiques, ...
- Les prospectus
- Les fiches retours d'expériences
- Les plaquettes d'information
- Les plateformes d'accès et de valorisation aux données

Les milieux suivis

Les personnes pouvaient indiquer plusieurs réponses.

D'après les réponses, il apparaît que les milieux aquatiques (87,8%) et les milieux terrestres hors littoral (61%) sont les plus suivis. Les milieux littoraux (22%) et les milieux marins arrivent ensuite (9,8%). Aucune réponse « autre » n'a été apportée à cette question.



Dans la mesure du possible, il a été demandé d'apporter des précisions quant aux types de milieux suivis, les réponses reçues sont les suivantes (*plusieurs milieux ont été cités à différentes reprises*) :

- cours d'eau, domaine public fluvial
- étang, plan d'eau, mare, bassin artificiel, lac, rive de lac
- marais
- fossé, noue
- JEVI (Jardins, Espaces végétalisés et Infrastructures)
- berge, ripisylve, bras mort
- canaux
- roselière
- bord de route, bord de piste

- tête de bassins versants
- marais littoraux, lagune à marées, estran, dunes (grises)
- zones humides, prairies et landes humides, vallées
- espaces verts
- forêt, boisement
- friche
- ...

D'une manière générale, différents types de milieux ont été cités : aquatiques, humides, terrestres, urbanisés, montagnards, agricoles, milieux originels et carrières, tout type d'espace naturel, milieux anthropisés ...

Des précisions ont été demandées sur la localisation des périmètres d'actions :

- Région : Nouvelle-Aquitaine, ex-territoires Limousin et Aquitaine, Occitanie
- Départements : Creuse, Haute-Vienne, Corrèze, Pays Basque, Landes, Gironde
- Communauté de communes : Nord Aunis, Grands lacs, Mimizan, Cœur Haute Lande, Thouarsais, Haute Saintonge, Saintes (CDA)
- Réserve (RNN, RNR), Parc : pôle-Nature du Marais poitevin, Frayère d'Alose, Landes de Gascogne, Réserve Ornithologique du Teich, Périgord Limousin
- Bassin versant, cours d'eau, Domaine Public Fluvial : Charente, Jalle de Blanquefort, Adour (32, 40, 64, 65), Dordogne karstique (Périgord Noir-Dordogne), lacs médocains, Gorre et Graine, Dordogne, Thouet, Leyre,
- Littoral : rive nord estuaire de la Gironde jusqu'à la Côte Sauvage, bassin d'Arcachon

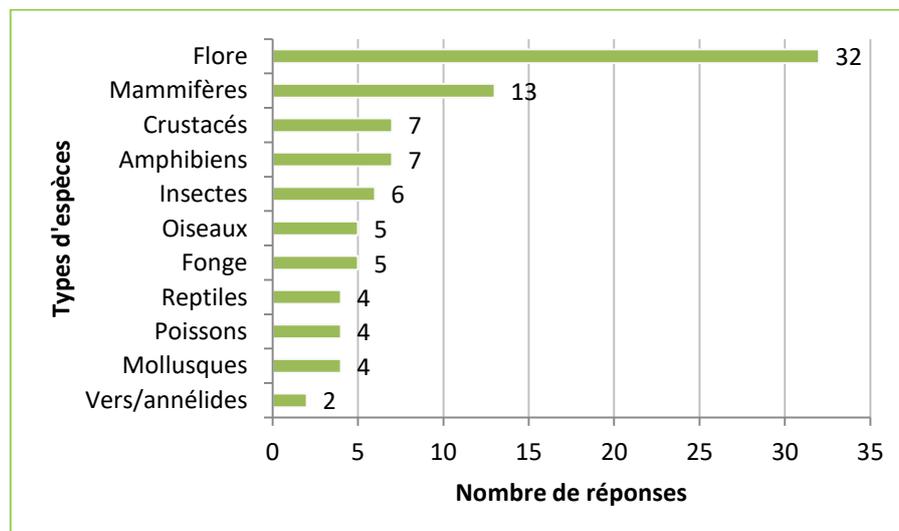
>>> Les espèces suivies

Les différents types d'espèces suivies

Les répondants pouvaient indiquer plusieurs réponses.

Il apparaît que 84% des personnes réalisent des actions relatives à la flore exotique envahissante. La fonge est suivie par 13,2% des personnes ayant répondu. Concernant la faune, la majorité des espèces suivies sont des mammifères (34,2%) puis les crustacés (18,4%) et les amphibiens (18,4%). Quelques répondants ont également indiqué suivre les espèces suivantes : insectes (15,8%), oiseaux (13,2%), reptiles (10,5%), poissons (10,5%), mollusques (10,5%), vers/annélides (5,3%).

A noter que 3 répondants n'ont pas indiqué de réponse à cette question.



Les précisions sur les espèces

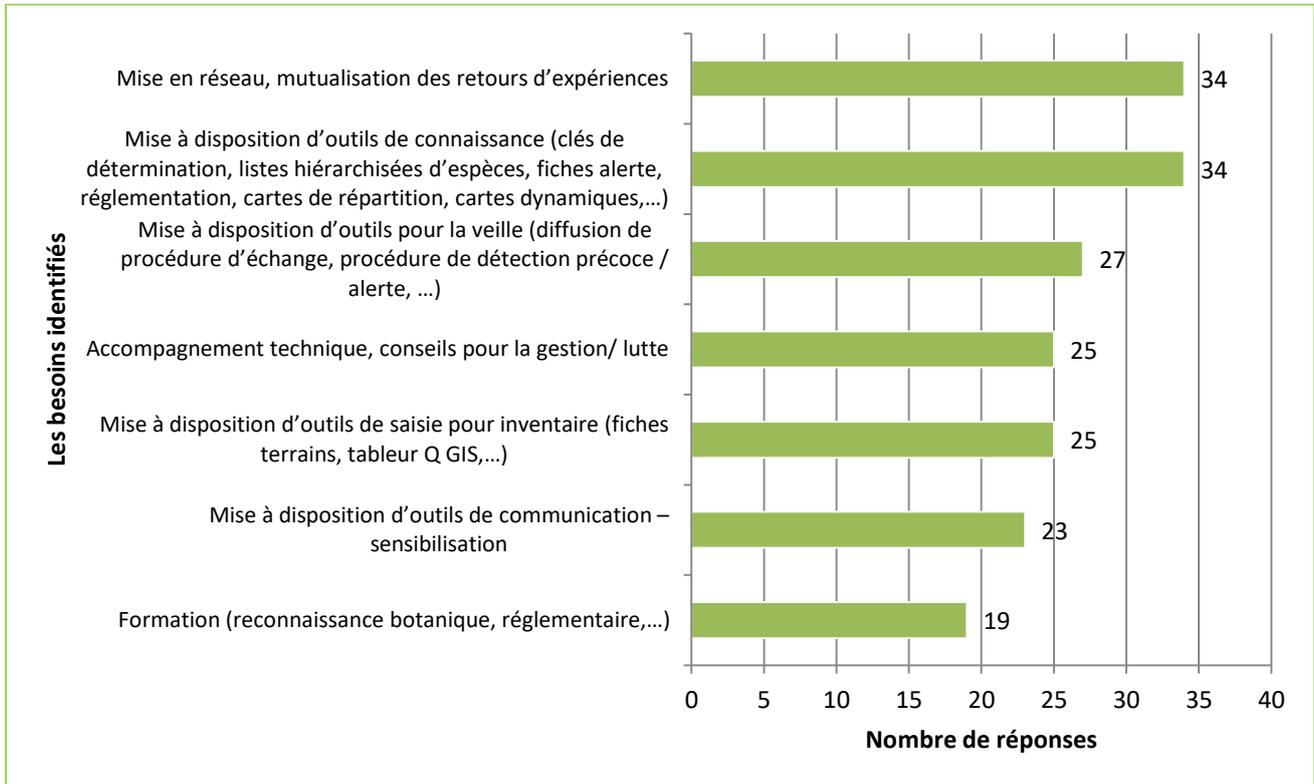
Dans la mesure du possible, il a été demandé aux acteurs d'apporter des précisions quant aux espèces suivies, les réponses reçues sont les suivantes :

Nom de l'espèce (vernaculaire et/ou scientifique)	Nombre de fois où l'espèce a été citée	Type
Ailanthus altissima	1	Flore
Algues	1	Flore
Alternanthera philoxeroides	1	Flore
Ambrosie à feuille d'armoise	2	Flore
Anthurus d'Archer	1	Fonge
Azolla	1	Flore
Baccharis halimifolia	5	Flore
Balsamines (plusieurs espèces)	5	Flore
Bambusoideae	2	Flore
Berce du Caucase	1	Flore
Bidens frondosa	1	Flore
Buddleia davidii	2	Flore
Canne de provence	1	Flore
Catalpa	1	Flore
Cerisier tardif	1	Flore
Corbicules	2	Faune
Crassule de helms	2	Flore
Crocoshmia	1	Flore
Écrevisse de Louisiane	4	Faune
Ecrevisses américaines (plusieurs espèces)	3	Faune
Egeria dense	8	Flore
Elodée du Canada	1	Flore
Erable negundo (Acer negundo)	8	Flore
Grand Lagarosiphon (Lagarosiphon major)	6	Flore
Grenouille taureau (Lithobates catesbeianus)	3	Faune
Herbe de la pampa	2	Flore
Jussies (plusieurs espèces)	18	Flore
		Flore
Laurus nobilis	1	Flore
Liriodendron tulipifera	1	Flore
Lonicera japonica	1	Flore
Myriophylle du Brésil	7	Flore
Paspalum dilatatum	2	Flore
Paspalum distichum	2	Flore
Perche-soleil	2	Faune
Raisin d'Amérique	1	Flore
Prunus laurocerasus	2	Flore
Quercus rubra	1	Flore
Ragondin	8	Faune
Rat musqué	4	Faune
Renouées asiatiques (plusieurs espèces)	11	Flore
Robinier faux-acacia	1	Flore
Bermudienne (Sisyrinchium)	1	Flore
Spartines (plusieurs espèces)	1	Flore
(Sanglier (Sus scrofa))	1	Faune
Tortue de Floride (Trachemys scripta)	1	Faune
Vison d'Amérique	3	Faune
Xénope lisse	1	Faune

Certaines personnes n'ont pas cité d'espèces en particulier mais ont indiqué suivre une liste d'espèces (notamment celles produites par les CBN Sud Atlantique, Massif Central, Pyrénées Midi-P.). D'autres ont mentionné suivre plusieurs espèces dans le cadre d'inventaires ... Le CBNSA réalise un suivi chronologique régional pour des espèces appartenant à d'autres groupes (mousses, algues, lichens) et des actions sont à venir pour les champignons.

>>> Des besoins exprimés

Parmi les besoins exprimés par les acteurs, la mise à disposition d'outils de connaissance (85%), la mise en réseau et la mutualisation des retours d'expériences (85%) ont été les plus plébiscitées. La mise à disposition d'outils pour la veille (67,50%), l'accompagnement technique et les conseils pour la gestion/lutte (62,50%) ainsi que la mise à disposition d'outils de saisie pour inventaires (62,50%) arrivent ensuite. La mise à disposition d'outils de communication/sensibilisation (57,50%) et la formation (47,50%) ont été les moins retenues.



Les personnes avaient enfin la possibilité d'exprimer d'autres besoins et d'autres attentes parmi lesquels ont été cités :

- Des financements
- Une veille réglementaire
- L'obtention d'arrêtés de lutte ou de destruction auprès de la DDTM et de la DREAL
- La mise en place d'interdiction de détention de certains spécimens d'EEE et l'obligation de destruction pour les propriétaires
- Des mesures plus efficaces et une lutte coordonnée
- Des mesures de prévention visant à limiter la vente d'EEE (jardinerie, animalerie ...)
- La mise en place d'un moratoire sur l'importation des EEE à forte capacité de reproduction
- La mise en évidence des intervenants sur la gestion/intervention/traitement des EEE
- La mise en place d'une large communication sur le sujet du Xénope lisse auprès de toutes les collectivités (communauté des communes, agglomérations, départements, etc...) pour qu'elles puissent installer des dispositifs de prévention. Par exemple, lors de la construction d'un "bassin d'orage" au bord des routes, il serait bien de pouvoir prévoir la mise en place d'un grillage qui empêche les Xénopes de coloniser un nouveau milieu.
- La mise en place de plans de lutte à mener conjointement entre les collectivités à différentes échelles (bassin versant, commune ...).

>>> Autres commentaires et remarques

Parmi les commentaires libres, il a pu être relevé les compléments et remarques suivantes :

" L'OAFS s'est engagé auprès de la DREAL et de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les volets "connaissances" et "mise à disposition d'outils de valorisation" sur les travaux liés aux EEE. L'OAFS fait partie du Groupe de Travail régional sur les EEE. "

" Pour mémoire, la contribution des CBN est rassemblée dans le document de préfiguration pour une Stratégie sur les plantes exotiques envahissantes en Nouvelle-Aquitaine vers lequel nous renvoyons, en complément des contributions et propositions transmises par ailleurs dans le cadre des instances de travail du GT EEE. "

" Nous remarquons au PNR landes de Gascogne qu'il y a un vif intérêt de la part de nombreux usagers (de la nature) pour connaître les espèces exotiques envahissantes. Quelques supports à proposer au grand public sont à notre disposition mais il y a peut-être d'autres choses à faire ensemble. La difficulté réside aussi sur les préconisations de gestion que nous pouvons ou pas transmettre aux particuliers. Cet ensemble passe par des veilles d'information et de sensibilisation qui sont essentielles pour tous mais encore trop peu nombreuses. "

" L'enjeu nous concernant est de pouvoir disposer d'outils de saisie et de veille à diffuser aux acteurs locaux de l'espace rivière (syndicats de rivières, communautés de communes entre autres) afin de disposer d'une information homogène sur l'ensemble du linéaire des principaux cours d'eau. Ceci dans le but de mutualiser, dans un second temps, les savoirs, expériences et moyens de chacun afin de définir des actions cohérentes à mener sur chaque espèce, selon leur dynamique d'évolution (amont / aval). "

" Attentes au niveau d'une juridiction plus stricte (interdiction totale du commerce des espèces reconnues comme envahissantes) et d'une destruction des espèces par les propriétaires (quitte à donner une subvention). "

" Les pertes des subventions publiques entraînent la fin des actions de gestion et de lutte contre les EEE y compris les suivis, veilles, inventaires en plus des travaux d'arrachage. "

Merci à tous les contributeurs ayant pris le temps de remplir ce questionnaire et de partager leurs informations sur le sujet.